

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

LITTÉRATURE
MUSIQUE
CINÉMA
ARTS VISUELS
SPECTACLES VIVANTS

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE EN RÉGION
POUR LES LYCÉENS
ET LES APPRENTIS

www.bourgognefranche-comte.fr

Retrouvez-nous sur   

ÉDITO



La Région Bourgogne-Franche-Comté initie ou soutient huit dispositifs d'éducation artistique et culturelle à destination des lycéens et apprentis, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) des Rectorats de Besançon et de Dijon :

Architecture et patrimoine : regards de lycéens et apprentis • Artistes plasticiens au lycée • Bourgogne-Franche-Comté reporter • Culture pour tous • L'Échappée littéraire • Lycéens et apprentis au cinéma • Lycéens et apprentis au spectacle vivant • Musiques actuelles au lycée.

L'objectif de ces dispositifs est de susciter la curiosité des apprenants et de leur donner envie d'aller voir plus loin, tant pendant leur scolarité que tout au long de leur vie d'adulte.

L'éducation artistique et culturelle est fondée sur 3 principes :

- Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours de formation,
- Développer et renforcer la pratique artistique,
- Permettre la rencontre des artistes et des œuvres, ainsi que la fréquentation de lieux culturels.

Cette démarche permet également de soutenir des artistes, des structures et des acteurs culturels implantés sur le territoire.

Marie-Guite DUFAY
Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

	POUR UNE BONNE ORGANISATION	5
	DISPOSITIF COMPLÉMENTAIRE EVEIL.....	5
	ARCHITECTURE ET PATRIMOINE : REGARDS DE LYCÉENS ET APPRENTIS	6
	ARTISTES PLASTICIENS AU LYCÉE	7
	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ REPORTER.....	8
	CULTURE POUR TOUS	10
	L'ÉCHAPPÉE LITTÉRAIRE.....	12
	LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA	14
	LYCÉENS ET APPRENTIS AU SPECTACLE VIVANT..	16
	MUSIQUES ACTUELLES AU LYCÉE.....	17

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE : REGARDS DE LYCÉENS ET APPRENTIS

Architecture et patrimoine : regards de lycéens et apprentis a pour vocation de rendre les élèves sensibles à leur environnement (espace scolaire, quartier et/ou ville) en portant un nouveau regard sur celui-ci avec l'aide d'un professionnel du cadre de vie (architecte, urbaniste, paysagiste ou designer). Cette initiation du regard se fait par le biais d'une approche citoyenne et artistique (observation, enquête, exploration, description, comparaison et création) qui favorise la réalisation d'un témoignage artistique ou d'une intervention in situ.

Dispositif mis en œuvre par le CAUE du Doubs en partenariat avec les CAUE de Bourgogne-Franche-Comté.

ÉTAPES

- 1 Un temps de formation pour les enseignants, en lien avec le Rectorat.
- 2 Un temps d'échanges entre les équipes éducatives, le CAUE et l'intervenant pour préciser le projet et organiser sa mise en œuvre.
- 3 30 heures d'ateliers avec les jeunes concernés en fonction du projet pédagogique développé lors de la candidature, des spécificités de l'établissement et de l'approche artistique souhaitée.
- 4 La visite d'une création contemporaine.
- 5 Une restitution au sein de l'établissement, ouverte à tous afin de mettre en valeur les créations des élèves (exposition, installation, projection, ...) et transmettre leurs observations et ressentis.

DATES À RETENIR



- **Jusqu'au 20 juin** : courriels, échanges téléphoniques avec le CAUE du Doubs et dépôt des candidatures (l'appel à candidatures est envoyé en amont, directement aux établissements).
- **Fin juin** : comité de sélection.
- **Début juillet** : retour sur les candidatures.
- **Avant novembre** : mise en place opérationnelle avec le CAUE du Doubs et local puis son intervenant.
- **Au printemps** : échanges de pratiques pour les enseignants.
- **De l'automne 2022 au printemps 2023** : ateliers et visites.

CONTACTS



- Région Bourgogne-Franche-Comté
Kelly Fené
Direction Culture, Sport, Jeunesse
kelly.fene@bourgognefranche-comte.fr
03 81 61 61 84

- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Doubs
Karine Terral
sensibilisation@caue25.org
03 81 82 71 14

ARTISTES PLASTICIENS AU LYCÉE

Artistes plasticiens au lycée vise à porter le regard des élèves et apprentis de Bourgogne-Franche-Comté sur la création contemporaine et le travail des artistes tout en leur permettant de se familiariser avec des lieux culturels. Une résidence d'artiste se déroule dans l'établissement et les élèves bénéficient en outre d'une visite dans un musée ou dans un centre d'art contemporain.

Les projets de résidences sont conçus par des structures travaillant dans le domaine des arts visuels. Ils diffèrent selon l'implantation géographique des établissements.

ÉTAPES

- 1 Un temps de formation pour les enseignants, en lien avec le Rectorat (à confirmer).
- 2 Un temps d'échanges entre l'équipe éducative, les artistes et les structures culturelles pour préciser et organiser la résidence au sein de l'établissement.
- 3 Une résidence d'environ 30h au sein de l'établissement, impliquant un groupe de jeunes identifié (une ou plusieurs classes entières, groupe de volontaires) dans un processus de création.
- 4 La visite d'un lieu de création contemporaine.
- 5 Une restitution dans l'établissement, ouverte à tous, afin de mettre en valeur les créations des élèves (exposition, installation, projection...) et transmettre leurs observations et ressentis.



DATES À RETENIR



- **Entre mai et juin** : la Région Bourgogne-Franche-Comté envoie un courrier d'information aux chefs d'établissement.
- **En juillet** : candidature des établissements.
- **En septembre** : sélection et retour sur les candidatures.
- **À l'automne** : mise en place opérationnelle avec les structures culturelles et les artistes; formation pour les enseignants le cas échéant.
- **De novembre à juin** : déroulé des résidences, visites et restitutions.

CONTACTS



- Région Bourgogne-Franche-Comté
Kelly Fené
Direction Culture, Sport, Jeunesse
kelly.fene@bourgognefranche-comte.fr
03 81 61 61 84

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ REPORTER

Ce concours journalistique vise à sensibiliser les jeunes lycéens à l'importance d'une lecture régulière et éclairée de la presse, sur papier ou sur le web, dans le but de se forger des opinions, une identité et de les mettre en forme.

ÉTAPES

- 1 Inscrire une classe ou un groupe de 10 élèves minimum.
- 2 Faire participer la classe inscrite à une formation proposée avec un professionnel des médias (ateliers de 6 heures maximum).
- 3 Produire un journal 2 pages à l'issue de la formation, réalisé exclusivement pour ce concours et devant traiter une ou plusieurs des thématiques proposées (développement durable, innovation technologique et/ou industrielle, culture et arts, discriminations, égalité femmes/hommes) et devant comprendre obligatoirement les éléments suivants : 1 édito, 1 interview, 1 reportage, 1 brève, 1 photo
- 4 Participer à la journée hackathon prévue en mars lors de la semaine de la presse et des médias dans l'école.
- 5 Les prix sont décernés aux trois premiers : Premier prix : visite d'un média; deuxième prix : abonnement individuel à un journal d'information pendant un an (liste définie); troisième prix : livres autour de la presse

DATES À RETENIR



- **Octobre-novembre** : dépôt des dossiers de candidature
- **Novembre** : sélection des 10 classes
- **Janvier-février** : formation avec un journaliste professionnel
- **Début mars** : retour des journaux papier 2 pages
- **Mars** : journée hackathon

CONTACTS



- Région Bourgogne-Franche-Comté

Céline Gauvin

Direction des lycées - Service Accueil et vie des lycéens

celine.gauvin@bourgognefranche-comte.fr

03 80 44 33 55



BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE

jeudi 23 mars 20

CULTURE POUR TOUS, PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE SUR LE TEMPS SCOLAIRE À DESTINATION DES LYCÉENS ET DES APPRENTIS

La Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage à soutenir **les initiatives d'éducation artistique et culturelle sur le temps scolaire à destination des lycéens et des apprentis**. Cette aide se veut complémentaire aux dispositifs soutenus ou mis en œuvre par la Région en partenariat avec la DRAC, la DRAAF et les Académies de Besançon et de Dijon et a vocation à participer au financement de projets portés en partenariat par des structures culturelles, et par un ou plusieurs EPLE (Établissements publics locaux d'enseignement).

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligibles, les projets d'action culturelle sur le temps scolaire à destination des lycéens et apprentis doivent remplir les conditions suivantes :

- 1 Intégrer les 3 piliers de l'EAC (Éducation artistique et culturelle) : la fréquentation d'œuvres et de lieux culturels, la rencontre avec un artiste, la pratique artistique.
- 2 S'inscrire dans un partenariat entre l'établissement et la structure culturelle, prioritairement dans les esthétiques non proposées dans les dispositifs EAC spécifiques mis en place par la Région (cinéma, théâtre, arts plastiques, architecture, musiques actuelles).
- 3 Les ateliers de pratique artistique récurrents sont considérés comme inéligibles.

Les projets pourront être transversaux à plusieurs domaines artistiques et/ou intervenir sur plusieurs établissements.

Le financement ne peut pas être cumulé avec un financement au titre d'EVEIL (Enveloppe pour la Vie, l'Epanouissement et l'Implication des Lycéens).

MONTANT

Le montant de l'aide est plafonné à 3 000 € dans la limite de 70 % des dépenses engagées pour la mise en œuvre du projet.

BÉNÉFICIAIRES

Associations, entreprises du secteur culturel, établissements publics culturels, collectivités ou EPCI, EPLE (Établissements publics locaux d'enseignement).

PROCÉDURE

Les dossiers devront être déposés entre le 1^{er} avril au 31 mai via le site institutionnel :

www.bourgognefranche.comte.fr

Aucun dossier papier ne sera pris en compte.

En dehors des dates énoncées sur le site, les dossiers seront jugés irrecevables.

CONTACTS



- Région Bourgogne-Franche-Comté
Stéphanie Guillemaud
Direction Culture, Sport, Jeunesse
stephanie.guillemaud@bourgognefranche.comte.fr
03 80 44 37 09

L'ÉCHAPPÉE LITTÉRAIRE : PRIX DES LYCÉENS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'Échappée littéraire vise à favoriser la lecture et la découverte de la création littéraire et graphique contemporaine auprès des jeunes lycéens de la région.

ÉTAPES

- 1 Sélection de 30 lycées.
- 2 Dotation à chaque lycée des 8 ouvrages en compétition sur la base d'une collection pour 6 élèves (4 romans + 4 BD).
- 3 Rencontres avec les auteurs et actions pédagogiques menées tout au long de l'année en privilégiant des actions avec les libraires de proximité : visites relatives à la chaîne du livre et autour des œuvres; implication d'intervenants pour des expériences de créations avec les lycéens (vidéaste, photographe, sculpteur, comédien, slameur, danseur...)
- 4 Vote individuel en ligne pour élire le roman et la bande dessinée lauréats.

DATES À RETENIR



- **Juin** : envoi de l'appel à candidatures à tous les lycées publics et privés et réception des inscriptions des établissements volontaires.
- **Début juillet** : sélection de 30 lycées.
- **Juillet** : commande des ouvrages sélectionnés.
- **Octobre - novembre** : journée de formation des enseignants.
- **De décembre à mai** : rencontres avec les auteurs.
- **Fin mai** : vote individuel en ligne pour élire les lauréats roman et bande dessinée.

CONTACTS



- Région Bourgogne-Franche-Comté
Céline Gauvin

Direction des lycées - Service Accueil et vie des lycéens
celine.gauvin@bourgognefranche-comte.fr
03 80 44 33 55



LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

Lycéens et apprentis au cinéma offre une initiation à la culture cinématographique aux lycéens et apprentis de Bourgogne-Franche-Comté. Au cours d'une année scolaire, les classes inscrites voient au minimum trois films dans le cinéma le plus proche de leur établissement. Les élèves bénéficient en outre d'actions complémentaires : rencontres avec des artistes et des techniciens, ateliers de pratique ou d'analyse filmique, concours de critique vidéo, partenariat avec des festivals, etc. Des ressources sont mises en ligne et des documents pédagogiques sont édités à destination des enseignants, des élèves et des salles de cinéma. Des formations sur les films sont organisées pour les enseignants.

ÉTAPES

- 1 Inscriptions des classes début septembre auprès de l'Artdam pour l'académie de Dijon ou des 2 Scènes pour l'académie de Besançon selon le rattachement de l'établissement.
- 2 Formations des enseignants et diffusion des documents pédagogiques, interventions en classe et dans les cinémas jusqu'à juin 2023.
- 3 Projections des films dans les cinémas du 7 novembre 2022 au 16 juin 2023.

DATES À RETENIR



- **Du 1^{er} au 15 septembre** : inscription au dispositif auprès de l'Artdam ou des 2 Scènes et choix des films.
- **Jusqu'au 13 septembre** : inscription des enseignants aux formations du PAF auprès du Rectorat pour l'académie de Besançon et directement auprès de l'Artdam pour l'académie de Dijon.



CONTACTS



- **Région Bourgogne-Franche-Comté**
Kelly Fené
Direction Culture, Sport, Jeunesse
kelly.fene@bourgognefranchecomte.fr
03 81 61 61 84
- **Les 2 Scènes, Scène nationale de Besançon, pour l'Académie de Besançon**
Marc Frelin
marc.frelin@les2scenes.fr - 03 81 55 37 28 (ligne directe)
www.les2scenes.fr/lyceens-apprentis-au-cinema
- **L'Artdam, pour l'Académie de Dijon**
Théo Nesme
lac@artdam.asso.fr - 03 80 67 08 67 (ligne directe)
www.lyceensaucinema.com / www.artdam.asso.fr
www.facebook.com/Lyceens.Apprentis.au.cinema.Artdam
La Web TV : vimeo.com/channels/laactv
www.instagram.com/lyceens_au_cinema_artdam/

LYCÉENS ET APPRENTIS AU SPECTACLE VIVANT

Lycéens et apprentis au spectacle vivant porte le regard des élèves et apprentis de Bourgogne-Franche-Comté sur la création théâtrale, tout en leur permettant de découvrir et de se familiariser avec les lieux de diffusion de spectacle vivant. Des petites formes théâtrales (extrait d'une pièce joué par des comédiens professionnels devant les élèves dans les établissements dans trois mises en scène différentes) sont complétées par une sortie dans un lieu de diffusion et par l'accès à un atelier de sensibilisation dispensé par un artiste ou un technicien du spectacle vivant.

ÉTAPES

- 1 Formation des équipes enseignantes à la rentrée.
- 2 Tournée de la « petite forme » dans les établissements, de septembre à décembre.
- 3 Sortie à un spectacle en salle durant l'année (programmation en soirée).
- 4 Atelier de sensibilisation de 3h (6h si dédoublement de la classe), à définir avec la structure culturelle partenaire en fonction du parcours.



DATES À RETENIR



- **Entre mars et mai** : envoi de l'appel à candidater, réception des candidatures et choix des classes bénéficiaires.
- **Avant l'été** : contacts avec la structure culturelle partenaire de l'établissement pour le choix du spectacle et de l'atelier puis définition des calendriers des sorties et du planning de tournée de la « petite forme ».
- **De septembre à décembre** : tournée de la « petite forme » dans les établissements.
- **De septembre à juin** : sortie à un spectacle en salle.

CONTACTS



- Région Bourgogne-Franche-Comté
Kelly Fené
Direction Culture, Sport, Jeunesse
kelly.fene@bourgognefranche-comte.fr
03 81 61 61 84
- Côté Cour
Camille Maréchal
cmarechal@cotecour.fr
03 81 25 51 45

MUSIQUES ACTUELLES AU LYCÉE

Musiques actuelles au lycée sensibilise les lycéens et les apprentis de Bourgogne-Franche-Comté aux musiques actuelles et leur ouvre les portes des lieux de diffusion de musiques actuelles proches de leur bassin de vie. Les élèves bénéficient d'ateliers en classe animés par des artistes et assistent à un concert. Ils peuvent également découvrir la filière musicale et ses différents métiers grâce à des rencontres avec des professionnels.

Dispositif mis en œuvre par les JMFrance Bourgogne-Franche-Comté.

ÉTAPES

- 1 Un temps de formation avec les enseignants.
- 2 Des ateliers de 6h avec les jeunes concernés (une ou plusieurs classes entières, groupe d'élèves).
- 3 Mise à disposition d'un dossier pédagogique.
- 4 Une action de médiation avec un professionnel d'une salle partenaire.
- 5 La participation à un concert de l'artiste intervenu en classe, dans une salle partenaire (programmation en début soirée).

DATES À RETENIR



- **Jusqu'au 14 juin** : envoi des candidatures (l'appel à candidatures est envoyé en amont, directement aux établissements).
- **À fin juin** : retour sur les candidatures.
- **À l'automne** : formation des enseignants.
- **De décembre à avril** : ateliers dans les établissements.
- **De janvier à juin** : actions de médiation avec les professionnels des salles partenaires du dispositif.
- **De février à juin** : concerts en début de soirée dans les salles partenaires du dispositif.



CONTACTS



- Région Bourgogne-Franche-Comté
Kelly Fené
Direction Culture, Sport, Jeunesse
kelly.fene@bourgognefranche-comte.fr
03 81 61 61 84
- JM France Bourgogne-Franche-Comté
Lucie Mathey
actionculturelle.bfc@jmfrance.org

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

4, square Castan
CS 51857
25031 Besançon CEDEX

0970 289 000

www.bourgognefranchecomte.fr

Retrouvez-nous sur   